

# INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



avec  
**Certiphyto**

20 octobre 2017

## INFOLIVE n° 25

### RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

### POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

### MOUCHE

Optez pour la stratégie de récolte précoce :  
→ Ne traitez pas et récoltez avant décembre.

### CEIL DE PAON + CERCOSPORIOSE

Le risque est élevé. Si vos parcelles ne sont pas protégées, prévoyez un traitement au cuivre avant la prochaine pluie.

### BRUNISSEMENT

Observations de quelques cas, en particulier dans le Nyonsais.

### IRRIGATION

Arrêt de l'irrigation en Occitanie, sauf le Gard.

### MATURITE

Les analyses confirment la très grande disparité des rendements et des profils organoleptiques.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Nouvelles Régions d'Occitanie



Nyons  
Centre de Services

## MOUCHE

---

### 👉 Observations \* :

D'après le BSV n°22, les situations sont différentes selon les secteurs :

- Dans les vergers situés à moins de 50 mètres d'altitude, les captures de mouches restent très élevées depuis le début du mois de septembre. Les dégâts sont importants dans les vergers non protégés.
- Dans les vergers situés entre 50 et 150 mètres d'altitude, les captures continuent d'augmenter. Mais les dégâts ne progressent pas.
- Dans les vergers situés entre 150 et 300 mètres d'altitude, les captures augmentent également en région PACA, mais elles restent faibles en Occitanie. Les dégâts sont globalement insignifiants.
- Dans l'arrière-pays (Drôme, Ardèche, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence), les captures restent assez faibles mais augmentent.

### 👉 Évaluation du risque :

Les températures sont toujours favorables à l'activité des mouches et le risque de ponte est persistant, principalement dans les secteurs de basses altitudes. Cependant, dans la plupart des secteurs, les traitements ne sont plus vraiment utiles actuellement.

### 👉 Préconisations :

D'une façon générale : ne traitez pas et récoltez avant décembre. En effet, les pontes de mouches qui ont lieu ces jours-ci n'entraîneront pas de défaut préjudiciable à la qualité de l'huile **avant décembre**.

Si la récolte avant décembre est impossible sur les parcelles situées à moins de 150 m d'altitude, alors vous pouvez toujours les traiter préventivement si elles ne sont pas déjà protégées.

## OEIL DE PAON

---

### 👉 Observations \* :

Ces derniers jours, les pluies ont été très importantes, en particulier en Occitanie où les précipitations ont pu dépasser 40 mm dans certains secteurs. Après un cumul de 20 mm (ou 40 mm avec adjuvant), les applications de cuivre sont lessivées.

D'après le modèle de prévision de l'œil de paon du SRAL PACA, de nouvelles taches doivent encore apparaître si les arbres n'ont pas été correctement protégés en début de mois.

### 👉 Évaluation du risque :

Les pluies ont été propices à la dispersion du champignon sur le feuillage : **elles vont donc conduire à un développement de la maladie**. Le risque est proportionnel aux défoliations rencontrées au printemps dernier : risque élevé dans les vergers sévèrement touchés, et modéré dans les vergers peu touchés.

Parallèlement au risque de contamination qui augmente, la durée d'incubation du champignon diminue : c'est-à-dire que les taches apparaissent maintenant plus rapidement après contamination. Cette durée d'incubation est la plus courte lorsque la température avoisine 16°C.

### ☞ Préconisations :

Si vos oliviers sont déjà protégés, il est inutile de traiter.

Si votre dernier traitement a été lessivé par 20 mm de pluies (40 mm avec adjuvant), appliquez un traitement à base de cuivre à la demi-dose avant la prochaine pluie, et respectez le délai avant récolte indiqué sur l'emballage du produit (15 à 21 jours selon les spécialités).

Si vous n'avez toujours pas traité cette année : traitez à pleine dose, en respectant le délai d'application avant récolte.

**CES PRECONISATIONS SONT ÉGALEMENT VALABLES POUR LA CERCOSPORIOSE.**

## BRUNISSEMENT

---

### ☞ Observations \* :

Quelques cas de brunissement sont signalés en vergers peu chargés de variétés Tanche, Salonenque et Aglandau : dégradation de la pulpe de l'olive (olive chocolat), suivie d'une chute parfois massive des olives.

### ☞ Évaluation du risque :

La météo ne prévoit aucune chute des températures au cours des 15 jours à venir. Les dégâts risquent de s'aggraver sur les vergers encore légèrement touchés.



*Symptômes de brunissement*

### ☞ Préconisations :

Aucun produit phytosanitaire n'est actuellement homologué pour endiguer la progression du brunissement. D'ailleurs, l'emploi de produits phytosanitaires à quelques jours de la récolte augmenterait fortement le risque de retrouver des résidus dans les huiles d'olive.

Pour prévenir des dégâts du brunissement, il est préférable d'avancer la récolte sur les vergers encore légèrement touchés de sorte à apporter des olives saines au moulin.

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires** : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## IRRIGATION

Au cours de la semaine passée, les ETP journalières se sont situées entre 1,7 et 2,5 mm. Le tableau des pluies ne tient pas compte des pluies des derniers jours dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et une partie de l'Ardèche : cumuls de 20 à 60 mm selon les secteurs.

Par rapport à la poursuite des arrosages :

- arrêt de l'irrigation dans les secteurs ayant bénéficié de pluies : départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault et une partie de l'Ardèche
- à défaut de pluies, arrêt de l'irrigation si la récolte est proche, à la fois pour diminuer la teneur en eau des olives et pour adoucir les huiles encore trop amères ou trop ardentes
- à défaut de pluies, poursuite des arrosages si la récolte est encore éloignée et si les olives n'ont pas encore tourné. L'irrigation permettra de soutenir la lipogénèse, notamment en verger irrigué par goutte-à-goutte.

L'état de sécheresse est particulièrement marqué. Retrouvez les arrêtés de restriction d'usage de l'eau sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

Relevés météo du 9 octobre au 15 octobre 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		2,2	2,4	1,9	1,7	2,1	1,7	2,2	2,4	2,5	1,9	2,6	2,0
Cumul en mm sur la semaine	ETP	15	17	13	12	15	12	15	17	17	14	18	14
	Pluies	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

### ☞ Apports à prévoir sur un verger adulte ne bénéficiant d'aucune précipitation :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,0	1,1	0,9	0,8	1,0	0,8	1,1	1,1	1,2
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,6	1,7	1,4	1,2	1,5	1,2	1,6	1,7	1,8
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,5	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		6,5	7,1	5,7	5,0	6,3	5,2	6,6	7,1	7,4

Pour rappel,  $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$  ou encore  $1 \text{ litre} / \text{m}^2$ . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de  $6 \text{ m} \times 5 \text{ m}$  (occupation au sol de  $30 \text{ m}^2$ ),  $1 \text{ mm}$  représente  $30 \text{ litres d'eau}$ . Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de  $35 \text{ m}^2$  par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM

## MATURITÉ

Les dernières analyses confirment la particularité de cette campagne, la très grande disparité des rendements en huile, mais aussi des profils organoleptiques.

Les rendements s'échelonnent du simple au double pour une même variété, en fonction des conditions d'alimentation en eau. « Irrigué » et « non irrigué » ne sont pas forcément des critères de différenciation : des arbres mal irrigués (2 goutteurs par arbre et un seul arrosage par semaine par exemple...) peuvent avoir plus souffert de l'été sec que des arbres non irrigués et bien taillés en sol profond. De même, les caractéristiques organoleptiques sont très variables. En général, les étés chauds et secs donnent des huiles intenses, mais les arbres ayant fortement souffert de la sécheresse donnent des huiles plus plates.

**Aglandau:** la maturité aromatique reste en avance dans la plupart des cas. Néanmoins, l'amertume s'est renforcée dans les zones tardives, lorsque les arbres disposent d'eau. Certains échantillons donnent donc des niveaux d'amertume jamais vus. Échelonner la récolte apparaît donc comme la stratégie la plus sûre.

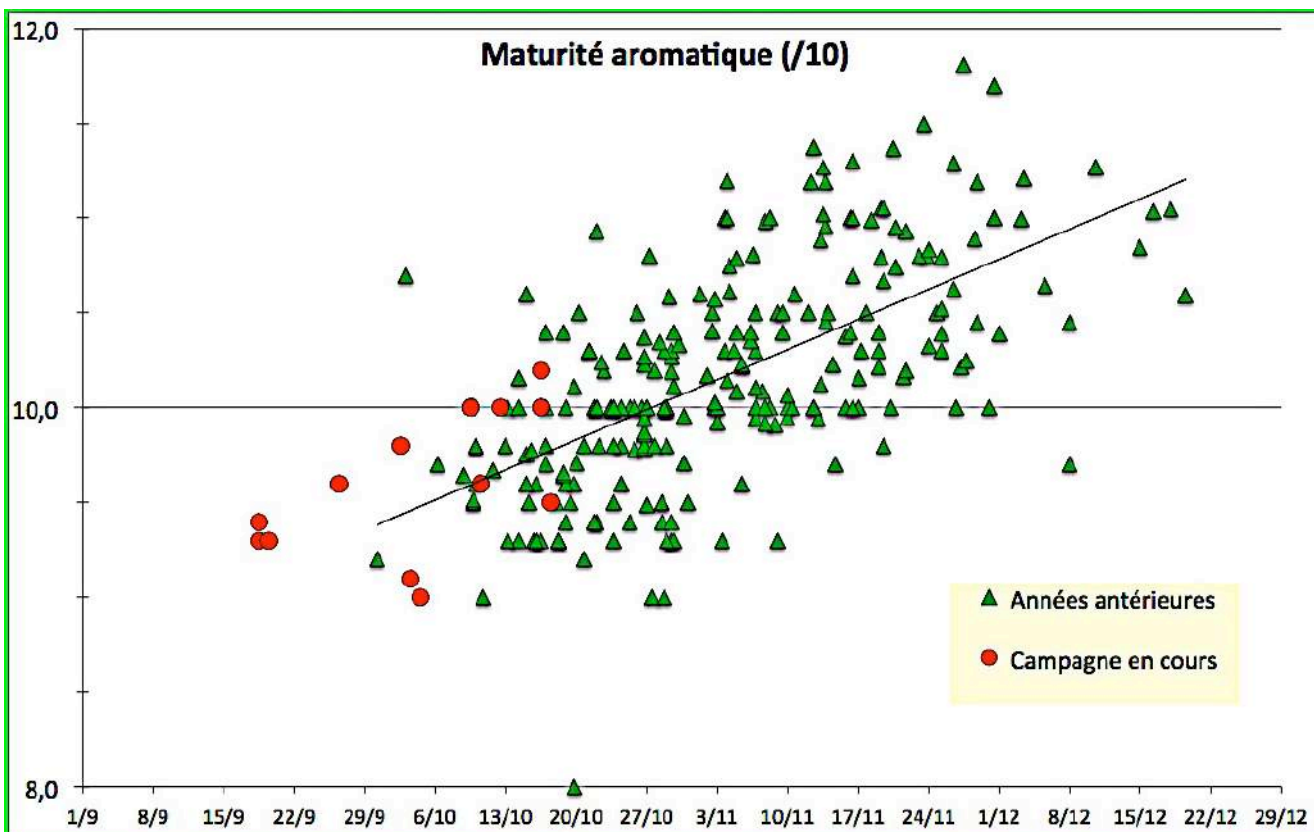
**Bouteillan:** du point de vue aromatique, la maturité est bien avancée. L'ardence reste cependant très élevée, tant qu'il ne fait pas froid. Il peut être intéressant d'arrêter l'irrigation pour favoriser un dessèchement et ainsi une diminution de l'ardence.

**Négrette:** les arômes typiques de la variété commencent à apparaître, mais l'ardence reste très élevée.

**Olivière:** les arômes typiques de la variété commencent à apparaître, les rendements augmentent. Dans la semaine, les trois quarts des échantillons étaient aromatiquement assez mûrs (voir graphique ci-dessous), mais seulement la moitié avait une amertume inférieure à 4 sur 10. Nous conseillons donc de commencer à récolter.

**Picholine:** la typicité de la variété n'est pas encore apparue, mais les fruités verts commencent à devenir plus harmonieux.

**Tanche:** la typicité commence à apparaître sur les vergers bien irrigués. Sur les vergers ayant souffert de la sécheresse, le fruité est encore très vert.



Maturité aromatique de la variété Olivière (C. Pinatel - CTO – AFIDOL - Programme Olea)

INFOLIVE, bulletin de préconisation oléicole, ISSN 2264 – 6701

Rédacteur en chef : Christian Pinatel ; Phytosanitaire : Willy Couanon

Fertilisation et irrigation : Sébastien Le Verge

Centre Technique de l'Olivier – 22, Avenue Henri Pontier – 13 626 AIX-EN-PROVENCE tél. : 04 42 23 82 99